



## Association Intercommunales des Familles du Durbion

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes

Et agréée par Jeunesse et Sports

### REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES MERCREDI

Année scolaire 2020-2021

#### **Fonctionnement : (à partir du 16 septembre 2020 de 7h30 à 18h00)**

L'accueil sera ouvert tous les mercredis (sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions, soit 7 enfants), sauf durant les vacances scolaires.

Sont concernés les enfants âgés de 3 à 12 ans (ils doivent être obligatoirement scolarisés).

L'accueil se déroulera dans le nouveau bâtiment périscolaire (derrière l'église) et les repas seront pris au CFR de Gugnécourt. Les goûter sont pris en charge par l'association.

Des sorties seront proposées environ une fois par mois.

#### **Horaires :**

Le centre de loisirs des mercredi sera ouvert de 7h30 à 18h00. Vous pourrez déposer votre/vos enfants(s) entre 7h30 et 9h00, pour le matin et le(s) reprendre entre 17h00 et 18h00.

Si vous souhaitez inscrire votre/vos enfants seulement une demi-journée, vous pourrez le(s) reprendre à 11h30 pour une demi-journée sans repas ou à 13h00 pour une demi-journée avec repas. Si c'est une demi-journée (après-midi), vous pourrez amener votre/vos enfant(s) à 11h30 s'il(s) mange(nt) au centre ou à 13h00 s'il(s) ne mange(nt) pas au centre.

**Dans tous les cas, vous devez inscrire vos enfants au plus tard le vendredi soir précédent le mercredi où votre enfant sera présent.**

#### **Les réservations :**

Pour pouvoir inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, vous devez **obligatoirement** créer un compte sur notre portail famille (<https://gugnecourt.belamiportailfamille.fr/>).

Lors de la création de votre compte, nous vous demandons de bien vouloir remplir entièrement et rigoureusement les informations demandées puisque ces informations seront imprimées sous forme de fiche sanitaire (demandée par la DDCSPP) que nous vous ferons signer courant septembre.

Pour les personnes ayant déjà un compte, nous vous demandons de vérifier l'ensemble des informations sur votre compte famille et de procéder aux éventuelles modifications si cela est nécessaire.

Il est indispensable **d'indiquer votre numéro d'allocataire CAF/MSA** afin de déterminer votre quotient familial, sans quoi les tarifs les plus forts vous seront appliqués.

Une fois votre compte créé puis validé par l'association, vous pourrez vous rendre dans l'espace « **Mes réservations** », le prénom de votre/vos enfant(s) doit donc apparaître, il ne vous reste plus qu'à sélectionner le mois, de cliquer sur « **réserver** », puis de choisir le/les jour(s) que vous souhaitez réserver et de sélectionner les horaires voulus.

Si vous souhaitez faire une réservation régulière, dans la section « Mes réservations », cliquez sur « **Mes demandes de réservations régulières** » et ensuite sur « **+ Nouvelle demande** », de choisir l'enfant et la prestation et de sélectionner sur une période les jours et horaires voulus.

En cas d'annulation de réservation, il suffit de faire la même manipulation que lors des inscriptions et de sélectionner le jour à annuler.

**ATTENTION :** Vous devez impérativement faire vos réservations et annulations **deux jours avant** le jour en question (Inscrire l'enfant le samedi à 23h00 maximum pour le lundi), sans quoi vous ne pourrez inscrire votre enfant.

---

**AIFD – 88600 GUGNECOURT**

**Tel. 07.86.28.21.50 (directeur)**

**aifd.gugnecourt@gmail.com**

**aifd-gugnecourt.fr**



## Association Intercommunales des Familles du Durbion

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes

Et agréée par Jeunesse et Sports

### Facturation :

À la fin de chaque mois, vous recevrez sur votre compte famille la facture à payer pour les différentes prestations où votre enfant à participer.

Cette facture devra être réglée dans un **délai de 8 jours** à compter de sa date de réception soit par **chèque, espèce ou virement** (RIB de l'association au bas de chaque facture).

### Tarifs :

Quotient Familial	Journée complète			Demi-journée (avec repas)			Demi-journée (sans repas)		
	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant (et plus)
<600 €	10€	9€	7€	9€	8€	6€	5€	4€	2€
<900 €	11€	10€	9€	10€	9€	8€	6€	5€	4€
>900 €	12€	11€	10€	11€	10€	9€	7€	6€	5€

### Les règles à respecter :

- Un enfant dont l'attitude mettra gravement en danger le groupe, les adultes ou lui-même, sera exclu temporairement ou définitivement de l'accueil.
- Les consignes données sont à respecter.
- Les téléphones portables ainsi que les consoles de jeux sont interdits sur le centre.

### Information COVID-19 :

Un protocole nous est imposé par les services de Jeunesse et Sports, celui-ci doit donc être respecté par tous (salariés & public accueillit), nous demandons donc aux parents de respecter les consignes suivantes :

- Porter un masque obligatoirement à proximité du lieu de garderie et respecter les distances
- Ne pas rentrer dans les locaux
- Avant d'emmener votre enfant à la garderie, vérifier sa température dans le cas où celle-ci est supérieure à 37,8°C, l'enfant ne doit pas amener.

**Pour toutes questions ou demandes d'informations merci de nous contacter par mail ou par téléphone (coordonnées en bas de page)**

**L'AIFD**

---

**AIFD – 88600 GUGNECOURT**  
**Tel. 07.86.28.21.50 (directeur)**  
**aifd.gugnecourt@gmail.com**  
**aifd-gugnecourt.fr**